



Le Fuet, le 20 mai 2015

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 22 JUIN 2015 A 20H00  
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation des comptes de l'exercice 2014.
2. Informations sur les arrêtés de comptes (remplacement du Toyota Hilux, remplacement des canalisations RC Le Fuet Est, remplacement des conduites RC Le Fuet Est, remplacement des candélabres Le Fuet).
3. Commission de l'école primaire et enfantine : nomination d'un membre du village de Bellelay pour une nouvelle période de 4 ans (en remplacement de Mme Nicole Paroz).
4. Réfection de la traversée du village de Saicourt :
  - a) Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 200'000.00 pour la route (aménagement),
  - b) Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 660'000.00 pour l'assainissement des canalisations et nouveaux collecteurs,
  - c) Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 490'000.00 pour l'alimentation en eau potable.
5. Discuter et approuver le règlement sur la protection des données.
6. Informations du Conseil municipal.
7. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

./..

Le règlement mentionné sous point 5 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée.

Un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal